



**LA COMMUNAUTE DE L'AFRIQUE DE L'EST**

# **ELECTIONS GENERALES, REPUBLIQUE UNIE DE TANZANIE**

## **COMMUNIQUE DE PRESSE DU PRESIDENT DE LA MISSION D'OBSERVATION DES ELECTIONS DE LA COMMUNAUTE D'AFRIQUE DE L'EST**

1. Du 21 au 30 octobre 2020, j'ai conduit, sous le mandat de la Communauté de l'Afrique de l'Est, une Mission d'Observation des Elections générales qui viennent de se tenir en République Unie de Tanzanie, le 28 octobre 2020. La Mission comprenait 59 membres déployés dans 13 endroits où ils ont pu observer les préparatifs des élections les 26 et 27 octobre ainsi que le déroulement du scrutin le 28 octobre 2020. La Mission a suivi également la proclamation des résultats provisoires de ces élections par la Commission Electorale Nationale le 29 octobre 2020. J'ai aussi eu l'occasion de rencontrer d'autres acteurs et partenaires comme la Commission Electorale Nationale, les partis politiques comme CCM, CHADEMA et ACT-Wazalendo, d'autres missions d'observation comme celle de l'Union Africaine et EISA ...
2. Dans ses observations, la Mission a constaté que :

- 2.1. Le processus électoral s'est très largement déroulé dans la paix et la sécurité. Dans les 160 bureaux de vote visités par nos observateurs, aucun incident majeur n'a été constaté ;
  - 2.2. Les différents candidats et partis politiques engagés dans la compétition ont pu mener leurs campagnes librement sur l'ensemble du territoire national ;
  - 2.3. Les bureaux de vote que les membres de la Mission ont visités ont globalement ouvert conformément à la loi en vigueur ;
  - 2.4. L'organisation technique des élections par la Commission Electorale Nationale était faite avec un souci de professionnalisme. La Mission apprécie particulièrement la publication progressive des résultats provisoires au fur et à mesure qu'ils parviennent à la Commission Electorale Nationale ;
  - 2.5. Dans les bureaux de vote visités, nos équipes ont constaté que les électeurs ont pu exprimer librement leurs votes, sans pression aucune.
3. Dans les endroits où elle a pu mener son observation, la Mission constate que le scrutin s'est globalement bien déroulé. Elle attend la publication des résultats définitifs par la Commission Electorale Nationale.
  4. L'un ou l'autre candidat ou parti politique en compétition a exprimé des griefs par rapport au déroulement du processus électoral et des résultats provisoires proclamés par la Commission Electorale Nationale. La Mission les invite à le faire dans les cadres définis par la Constitution et la loi qui régit les élections en République Unie de Tanzanie, en privilégiant l'intérêt supérieur du peuple tanzanien, notamment la paix et la sécurité et en s'abstenant à mener une initiative quelconque pouvant amener à les compromettre.

5. La Mission félicite le peuple de la République Unie de Tanzanie pour son engagement dans ce processus ainsi que la sagesse dont il a fait preuve pendant les activités liées aux campagnes électorales, particulièrement en sauvegardant la paix et la sécurité qui sont les conditions préalables pour un processus électoral apaisé et crédible. La Mission réitère avec insistance son appel au peuple de la République Unie de Tanzanie, aux candidats aux élections présidentielles, aux députés et aux conseillers locaux à poursuivre les étapes suivantes du processus toujours dans la paix et la sécurité.
6. En conclusion, la Mission estime que le processus électoral s'est globalement déroulé de manière régulière.

**Dar-es-Salaam**

**Le 30 octobre 2020**

**Le Président de la Mission de la Communauté d'Afrique de l'Est  
pour l'Observation des Elections en Tanzanie**

**SE Sylvestre NTIBANTUNGANYA,  
Ancien Président de la République du Burundi**